

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 9 (1921)
Heft: 5

Artikel: Le combat du fort de St-Jacques, près Fribourg, le 13 Novembre 1847
[suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COMBAT DU FORT DE ST-JACQUES,
PRÈS FRIBOURG,
LE 13 NOVEMBRE 1847.

(Suite)

Fribourg isolé, entouré de Berne et de Vaud, n'a reçu de secours ni de Lucerne, ni des cantons primitifs, ni du Valais. Fribourg n'avait qu'environ 5500 hommes de troupes régulières et s'est trouvé entouré de passé 30,000 hommes.

Ici je me plais à déclarer que jamais on ne verra les troupes fribourgeoises aussi bien disposées qu'elles le furent alors.; c'était un enthousiasme général de patriotisme et de dévouement. On ne demandait qu'à se battre, même à un contre cinq ou six. On pensait que l'infériorité numérique était, comme semble l'avoir démontré notre escarmouche du 13 novembre, compensée par le moral, la grande différence de dispositions des troupes des deux camps, le droit qu'on avait de défendre chez soi ses foyers et son indépendance politique et religieuse, puis la connaissance que nous avions du terrain et sachant que beaucoup de nos adversaires marchaient bien malgré eux et contre leurs convictions. C'est ce que nous ont dit bien des Vaudois ensuite, avouant franchement plus tard, qu'ils auraient dû être avec nous au lieu d'être contre nous. C'est qu'outre nos libertés religieuses menacées, nous défendions le fédéralisme, l'indépendance politique des cantons, ce qui intéressait comme le nôtre le canton de Vaud, lequel avait secoué le joug de Berne en 1798. Mais leur gouvernement était radical, ils

avaient à la Diète et plus tard au Conseil fédéral leur fameux Druey, comme ils ont aujourd'hui leur fameux Ruchonnet, et on les a fait marcher comme les autres avec les mots de *Jésuites* et de *Sonderbund* pour cri de guerre, ainsi que toute la mauvaise presse en Suisse s'était donné le mot de le faire pour les ameuter contre nous. On chauffa tant qu'on put les haines confessionnelles pour faire marcher les soi-disant conservateurs protestants comme les autres ¹.

Il est bien regrettable aussi que les catholiques du Jura bernois et ceux de Genève n'aient pas refusé de marcher comme l'ont refusé ceux du district d'Echallens. On pourrait en dire autant de ceux d'Argovie, de St-Gall et de Soleure. Cela aurait bien affaibli les forces de nos adversaires et leur aurait donné à réfléchir avant de nous attaquer. Sans doute il aurait fallu une entente entr'eux, comme l'ont fait ceux d'Echallens, et alors ils auraient pu braver la punition qui, devant se faire sur un si grand nombre, n'aurait pu être démesurément sévère. Ceux d'Echallens en furent quittes à assez bon marché, et depuis lors, ils sont bien tranquilles et jouissent d'une complète liberté religieuse au milieu de leurs concitoyens protestants, tandis que les catholiques du Jura et de Genève sont depuis passé 10 ans cruellement persécutés, ce qu'on pourrait presque regarder comme une punition ou expiation d'avoir marché, il y a 34 ans, pour une cause tout à fait injuste et illégale contre leurs coreligionnaires.

¹ D'un autre côté, pas un de nos miliciens du district protestant de Morat n'est venu. Aucun Moratois, que je sache, n'a obéi à l'appel de son gouvernement légitime et n'a rejoint le drapeau de son canton injustement attaqué. Ils reçurent à bras ouverts les détachements de la brigade Burckhart qui passèrent par Morat pour attaquer Fribourg. C'est un déshonneur pour la grande majorité de ce district d'avoir, en cette grave circonstance, manqué à leur devoir militaire et d'avoir sympathisé pour nos assaillants, comme du reste, ils avaient sans doute sympathisé, en 1845, pour les corps francs marchant contre Lucerne. Quelques-uns de Vully et de Chiètres seraient venus, mais on les en empêcha à Morat (Note Neuhaus).

Revenant à notre canton de Fribourg isolé et attaqué par des forces 5 à 6 fois plus nombreuses, avec un matériel de guerre supérieur et toutes les troupes concentrées autour de sa capitale, ne recevant de secours ni direct ni indirect de ses alliés. Il eût fallu ne pas laisser faire cette concentration, mais marcher à leur rencontre, les attendre dans des défilés, dans des passages ou positions avantageuses, comme nous n'en manquons pas dans notre pays. On avait fait pour cela bien des abatis dans les forêts pour obstruer les passages, mais comme ils ne furent pas défendus, ces abatis furent inutiles. On aurait alors utilisé le landsturm en tirailleurs pour inquiéter l'ennemi, continuellement surtout la nuit. Beaucoup de Vaudois qui marchaient si malgré eux et auxquels on avait assuré à Vevey et à Lausanne, au moment de leur départ, qu'il ne serait pas tiré un coup de fusil, comme ils nous l'ont dit, auraient vu par là qu'on les avait trompés. On aurait vu alors bien des débandades chez eux, et peut-être seraient-ils allés renverser leur gouvernement à Lausanne, comme plusieurs de leurs officiers nous ont dit qu'ils l'auraient fait, si on avait opéré une sortie un peu vigoureuse le soir, après l'affaire du 13. Mais il ne nous est venu aucun ordre, ni du commandant de brigade, ni du général.

Nous n'avions pas de chevaux à notre fort, mais on aurait pu en faire venir à la hâte pour nos pièces et nos caissons.

La batterie de canons de 6 genevoise Empeytaz n'a pas voulu se mettre en batterie et tirer contre nous, quoiqu'elle en ait reçu l'ordre et fût bien placée pour cela, à ce que nous ont dit bien des Vaudois les jours suivants.

Les deux derniers jours de nos campements, nos soldats n'avaient plus que la demi ration de pain. On n'avait pas assez approvisionné de vivres la ville de Fribourg, et on aurait pu la prendre par la famine au bout d'un certain nombre de jours qu'elle aurait été investie de tous côtés.

Peut-être aussi aurait-on très bien fait de prendre l'offensive, Fribourg et tous ses alliés en même temps, dès

que la décision fut prise en Diète et la guerre déclarée. Dès lors il eût fallu prendre promptement et vigoureusement cette offensive, avant que l'ennemi ait eu le temps de rassembler et d'organiser ses troupes.

En tous cas, par une défense mieux combinée et plus énergique de la part de certains chefs supérieurs, il aurait sans doute coulé plus de sang, mais nous avons encore bien des chances d'une heureuse issue. Nous pouvions, après un premier succès partiel, compter sur la défection d'une bonne partie de nos adversaires qui, les uns n'auraient pas voulu revenir à la charge, les autres auraient passé de notre côté (c'est ce qui nous a été dit d'un bataillon tout entier que je ne nommerai pas ici).

Un heureux résultat final aurait eu des conséquences immenses pour la Suisse, pour la cause conservatrice et l'indépendance des cantons, notamment des cantons catholiques, molestés maintenant de toutes manières dans leurs libertés religieuses par une majorité hostile de protestants, de radicaux, et même de francs-maçons.

Ce résultat aurait eu une influence immense pour une grande partie de l'Europe, vu les événements qui n'ont pas tardé à suivre en 1848. Déjà 3 mois après notre invasion, en février suivant, commencèrent les bouleversements et insurrections, en France (la chute de Louis-Philippe), en Italie, en Autriche et Hongrie, sur plusieurs points de l'Allemagne ; plusieurs trônes furent renversés ou ébranlés les premières années qui suivirent.

La vaste association européenne des francs-maçons, ayant commencé et réussi en Suisse dans ses essais révolutionnaires, donna le signal dans tous ces pays.

On peut donc dire que c'est à Fribourg que se sont tirés les premiers coups de canon qui eurent leur écho d'abord à Gislikon, trois mois après à Paris et successivement chez les nations qui nous entourent.

Si l'Autriche et la France d'alors étaient intervenues à temps chez nous, en envoyant seulement chacune un corps d'observation à nos frontières avant l'attaque, celle-ci

n'aurait probablement pas eu lieu ou bien le résultat eût été tout autre.

Il y avait déjà un projet d'entente entre ces deux puissances voisines et avec l'Angleterre, mais celle-ci n'a pas tardé à tout gêner et à encourager nos adversaires à *faire vile*. Le prince de Metternich était le mieux disposé et voulait agir, mais seulement de concert avec les autres puissances. Guizot, avec d'excellentes dispositions, hésitait peut-être trop pour l'exécution et n'était pas toujours d'accord pour cela avec le roi. Quant à Palmerston, il a fini par trahir notre cause. (Voir pour cela les articles intitulés *Une page de l'histoire du radicalisme* par Fahland, dans les nos de la « Revue de la Suisse catholique » de ce mois-ci et des deux mois précédents¹. Il y cite beaucoup les mémoires de Bernard Meyer, second député de Lucerne à la Diète en 1845—1847).

Il ne fallait pas compter, et certains de nos hommes d'Etat ici et à Lucerne, ont peut-être trop compté sur l'intervention des puissances garantes du traité de Vienne et du pacte fédéral de 1815 consacrant l'indépendance complète des cantons et une Suisse purement fédérative.

Mais je m'aperçois que j'aborde un sujet pour lequel je ne suis guère compétent !

Je termine ici ce rapport. S'il est très long, c'est que dans votre seconde lettre, en m'accordant tout le temps pour cela, vous m'avez encouragé à le faire long. Cela provient beaucoup aussi de ce que je n'ai nullement l'habitude de ces sortes d'ouvrages. C'est pourquoi vous voudrez m'excuser les nombreuses imperfections de style et probablement plus d'un coup de pied que j'aurai donné à la langue française et à la rhétorique que je n'ai jamais étudiée. J'ai cherché avant tout la vérité et l'exactitude dans le récit des faits. Vous choisirez ceux qui mériteront d'être cités, tout en corrigeant ce qu'il y a de défectueux dans la forme.

¹ Revue de la Suisse catholique, XIII, p. 176 et suiv.

J'allais oublier de répondre quelques mots aux compliments un peu trop flatteurs que vous voulez bien m'adresser. Je n'ai fait que mon devoir, tout en sentant l'importance et la grave responsabilité qui m'était assumée dans le poste qu'on m'avait confié. Il faut dire aussi que Dieu nous a visiblement protégés et d'une manière toute particulière, puisqu'il a permis que nos assaillants du 13 novembre tirassent *miraculeusement* mal. Du reste, nous étions, mes hommes et moi, préparés à mourir et c'eût été une assez belle occasion. Mais si malheureusement le fort eût été pris et si la division Rilliet était entrée à Fribourg le même soir, mêlée avec nos soldats et nos landsturm, je ne sais trop ce qui serait arrivé en ville ! Car beaucoup de nos ennemis d'alors ont prouvé les jours suivants qu'ils savaient bien mieux piller et assassiner que se battre et que tirer, ce qui ne leur a pas fait beaucoup d'honneur, non plus qu'à leurs chefs les violations d'armistice et de capitulation.

Veillez agréer, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération bien distinguée. *Xavier Neuhaus.*

P.S. — Note que je fais ici en 1882 relativement au nombre des tués.

Voilà ci-haut le chiffre que j'ai cru devoir indiquer en 1849, sur divers renseignements reçus alors, mais toujours un peu vagues. On ne le connaîtra jamais d'une manière un peu exacte ou même approximative.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un appel qu'on fit à Fribourg, au bataillon Bollens, 2 ou 3 jours après la capitulation (*sur la place Notre-Dame je crois*) il y en aurait eu environ 90 qui ne purent répondre à l'appel et qui manquaient à ce bataillon seulement. Il est vrai que c'était celui qui avait le plus souffert. Mais il est sûr qu'il en est tombé aussi un bon nombre dans le bataillon Grandjean, la compagnie de carabiniers Eytel, la batterie Haubentreiser (*dont deux entre autres ont eu un bras emporté du même coup qui en abattit 4 ; j'ai quelques années plus tard parlé à l'un, un nommé Savary de Payerne, l'autre était des*

environs d'Avenches), et peut-être aussi parmi ceux qui attaquèrent les Daillettes.

Je ne voudrais pas que ce chiffre fût exagéré. Peut-être sera-t-on plus près de la vérité en les mettant de 150 à 200 tués et blessés ; le combat ne dura qu'une heure.

M. Gardian, alors préfet d'Estavayer, qu'on conduisit en otage à Lausanne, dès l'entrée des troupes fédérales dans notre canton, m'a dit qu'en revenant de Lausanne, à Fribourg de suite après notre capitulation, il rencontra sur la route plusieurs gros chars remplis de cadavres qu'on conduisait du côté de Lausanne pour les enterrer sans doute. Il en fut dirigé aussi un certain nombre par la route de Prez sur Payerne et peut-être à Moudon.

Tous ceux tombés à une certaine distance de notre fort ou de notre ligne furent ramassés par les Vaudois la nuit du 13 au 14, sauf les 7 à 8 hommes venus au pas de course et tombés près du fort qui restèrent là et que nous y voyions encore couchés le dimanche matin. Nous ramassâmes aussi quelques blessés qui furent conduits à l'ambulance et soignés dès le même soir.

Nous ne nous occupâmes naturellement pas de ceux qui tombèrent à une certaine distance ce soir-là et laissâmes ce soin-là aux Vaudois la nuit qui suivit.

*Il en tomba, m'a-t-on dit, principalement de Lavaux et environs de Lausanne et Morges et de la Côte. Mais le village de Provence au-dessus de Concise serait l'endroit qui aurait relativement le plus souffert*¹.

Relativement au nombre des militaires vaudois tombés pendant le combat, nous donnons ci-après l'état nominatif publié en 1848 et qui a paru dans l'ouvrage *Diète, Jésuites et Sonderbund, récit des événements.. de novembre 1847*, Lausanne, Pache-Simmen 1848, p. 249 et suiv. Celui qui a dressé cet état nominatif fait la remarque suivante : « *Bien que nous*

¹ Les passages soulignés de la main de Neuhaus, ont été ensuite biffés par lui dans sa déclaration.

ayons utilisé un document officiel, nous ne garantissons pas l'exactitude de ce qui va suivre. ¹»

ÉTAT NOMINATIF

DES MILITAIRES VAUDOIS TUÉS, BLESSÉS ET MORTS DE LEURS BLESSURES DANS LA CAMPAGNE CONTRE FRIBOURG

I. Militaires tués dans le combat du 13 novembre ou morts de leurs blessures.

1. *Daxelfhofer*, Jules, soldat, comp. des carabiniers Eytel.
2. *Dupuis*, Daniel, soldat, compagnie Cuhat, bataill. Bolens.
3. *Henrioud*, Louis, soldat, même compagnie.
4. *Buenzod*, Jean-François, soldat, comp. Jaccard, bataill. Bolens.
5. *Bellet*, Jean-Franç., soldat, comp. Narbel, même bataillon.
6. *Morel*, Auguste, caporal, compagnie d'artillerie Haubenreiser (tué par un boulet).
7. *Gueux*, Louis, soldat, compagnie des grenadiers Rossi, bataillon Bolens.
8. *Cavin*, Jean-Pierre, soldat, compagnie Jaccard (mort au bout de six semaines d'un coup de feu dans l'abdomen).
9. *Delamuraz*, Jn.-H.-Ls., soldat, comp. des carab. Eytel.
10. *Chenuz*, Marc-Henri, soldat, compagnie Cuhat.
11. *Jeanmonod*, Franç.-Auguste, soldat, compagnie Jaccard.
12. *Martinet*, Jacques-Louis-Jean, soldat, même compagnie.

II. Militaires tués ou morts accidentellement.

13. *Milliet*, soldat, compagnie des carabiniers Bornand.
14. *Gottraux*, Pierre-Abram, soldat, compagnie Briod (mort à la suite d'une fracture de l'os de la hanche et de la dernière vertèbre lombaire).
15. *Blanchet*, soldat, compagnie Bugnon de Lausanne (ce militaire n'a pas reparu ; on suppose qu'il est resté dans un précipice au passage de la Tine).

¹ Il a raison de le dire, car les divergences existantes entre l'*Etat nominatif* et le *Tableau* dont nous le faisons suivre laissent supposer que le nombre des Vaudois tombés à l'attaque de la redoute est supérieur à celui qui est avoué officiellement. Ainsi l'*Etat nominatif* contient treize noms qui ne sont pas inscrits dans le *Tableau* ; réciproquement, au *Tableau* sont marqués 18 noms (dont 6 de Genevois) qui ne figurent pas dans l'*Etat nominatif*.

III. Militaires blessés ¹.

1^o *Compagnie Eylel* (carabiniers).

16. *Zimmermann*, Henri, caporal, Coup de feu à l'index de la main gauche qui a été coupé par la balle. Une amputation a eu lieu.
17. *Pittel*, Marc, caporal. Coup de feu à la cuisse gauche ; contusion grave à la poitrine par une pierre lancée par un ricochet d'obus.
18. *Genevay*, Abram, soldat. Contusions aux doigts des pieds par une balle morte.
19. *Tripod*, Jean-Marc-Rodolphe, soldat. Contusion très-forte à la jambe et au genou.
20. *Monthoux*, Ch.-Jacques, soldat. Balle morte à la jambe.
21. *Guichard*, Jean-Charles, soldat.

2^o *Compagnie Haubenreiser* (artillerie).

22. *Savary*, Jean-Louis, soldat. Blessé par un boulet ; amputé du bras droit.
23. *Vincent*, Jean-Frédéric, soldat. Blessé par un boulet ; amputé du bras droit et d'un doigt de la main gauche.

3^o *Compagnie Rossi* (grenadiers).

24. *Gruaz*, Ch.-Mc.-H., soldat. Coup de feu au genou gauche.
25. *Chanson*, Marc, soldat. Contusion à la poitrine.
26. *Müllener*, Mc.-Alex., soldat. Coup de feu à l'épaule gauche.
27. *Aubert*, Henri, fourrier. Contusionné, ayant été foulé aux pieds dans la retraite.
28. *Bastardoz*, Henri, soldat. Blessure grave au jarret ; a quitté l'hôpital sans être guéri.

4^o *Compagnie Chablais* (chasseurs).

29. *Anex*, François-Louis, soldat. Coup de feu.
30. *Barbey*, Jean-Samuel, soldat. Coup de feu à la cuisse gauche avec fracture, mais raccourcissement du membre.
31. *Pitel*, Louis-David, soldat. Phalange de l'index de la main droite emportée d'un coup de hache.

5^o *Compagnie Cuhat*.

32. *Ansermier*, Fr.-Ls.-Benjamin, soldat. Contusion au thorax par un char qui lui a passé dessus.
33. *Marlignier*, Ls.-Henri, soldat. Contusion par un char ; tombé dans le moment de l'attaque de la redoute de Bertigny, le bataillon lui a passé deux fois sur le corps.

¹ Tous ces militaires furent guéris, à l'exception de deux ou trois.

34. *Monnet*, Ls.-Rod., soldat. Contusion à la cuisse gauche.
35. *Beday*, Jn.-François, soldat. Coup de feu sans fracture à la cuisse.
36. *Zwahlen*, Henri, soldat. Coup de feu à la jambe avec fracture du péroné ; guéri sans infirmité.
37. *Braissant*, Jn.-Samuel, soldat. Poitrine traversée par une balle ; sorti de l'hôpital le 11 mars entièrement guéri.
38. *Bonzon*, Henri-Louis, soldat. Coup de feu dans les deux jambes dont l'une a été amputée, fracture du péroné dans l'autre.
39. *Bonzon*, Marc-David, soldat. Blessé grièvement d'un coup de feu et contusions graves occasionnées par un char.
40. *Grivel*, David-Louis, soldat. Blessé grièvement d'un coup de feu à une cuisse ; la balle n'a pas été extraite.
41. *Mange*, Jn.-François, soldat. Blessé très gravement d'un coup de feu à la main gauche ; amputation de deux doigts.
42. *Curchod*, Marc, soldat. Fracture grave de la cuisse par un coup de feu.
43. *Chantrens*, Jn.-Henri, soldat. Coup de feu au côté droit.

6^o *Compagnie Jaccard.*

44. *Junod*, Ami de Louis, soldat. Coup de feu grave au-dessus de la clavicule gauche.
45. *Banderet*, Frédéric, caporal. Fracture du bras droit par un coup de feu.
46. *Day*, Ls.-Benjamin, caporal. Coup de feu au bras droit.
47. *Jaccard*, Jules-Auguste, soldat. Deux coups de feu au bras gauche.
48. *Simond*, Henri-Louis, soldat. Contusion grave à l'épaule gauche.
49. *Favre*, Ls.-Ferdinand, soldat. Fesse effleurée légèrement par une balle.
50. *Margot*, Samuel, soldat. Coup de feu dans la partie inférieure de l'omoplate ; trou de sortie de la balle en avant au-dessus du pli de l'aisselle.
51. *Delay*, Henri, soldat. Léger coup de feu à la partie postérieure de la tête.
52. *Frétaz*, Louis de Ferdinand, soldat. Blessure très grave par un coup de feu à la cuisse.
53. *Dériaz*, Abr.-Fr.-Ls., soldat. Blessure à l'épaule.
54. *Egly*, Louis, soldat. Contusion au bras droit.
55. *Duvoisin*, Jean-Etienne, soldat. Jambe fracturée par un coup de feu.
56. *Favre*, François-Louis, soldat, coup de feu.
57. *Pillard*, Jean-Pierre, soldat. Jambe gauche fracturée par un coup de feu.

7^o *Compagnie Rochat.*

- 58. *Wehrly*, Henri, 1^{er} sous-lieutenant. Coup de feu dans le mollet gauche.
- 59. *Bourgeois*, Samuel, soldat. Coup de baïonnette au mollet gauche.
- 60. *Jaquet*, Henri, soldat. Cuisse gauche traversée par une balle.
- 61. *Benoît*, Louis, soldat. Mollet effleuré par une balle.
- 62. *Golay*, Hri-Const., soldat. Bras droit traversé par une balle.

8^o *Compagnie Narbel.*

- 63. *Décombaz*, Ls.-Franc., soldat. Coup de feu au mollet droit.
- 64. *Lenoir*, Louis, soldat. Coup de feu dans le moignon de l'épaule.
- 65. *Henrioud*, Louis, caporal. Foulure du pied droit en tombant dans le fossé de la redoute de Bertigny.

9^o *Compagnie Bornand* (carabiniers).

- 66. *Oulevey*, Emile, soldat. Léger coup de feu à la main.

10^o *Compagnie Recordon* (carabiniers).

- 67. *Lugrin*, François-Louis, soldat. Contusion à l'œil gauche en tombant.

11^o *Compagnie Moreillon* (carabiniers).

- 68. *Pilet*, Alexandre, soldat. Phalange de l'index de la main droite emportée par un coup de feu provenant de sa propre arme.

12^o *Compagnie Weyre.*

- 69. *Desmeules*, Jn.-Pierre, soldat. Blessure aux deux premiers doigts de la main droite.

13^o *Compagnie Jouvet.*

- 70. *Rieben*, Abram-Ls., soldat. Doigt effleuré par une balle.

14^o *Compagnie Pillioud.*

- 71. *Lader*, Henri-Ls., soldat. Contusion, deux côtes cassées.

15^o *Compagnie Rosset.*

- 72. *Tombey*, Louis, soldat. Blessure légère au talon par une balle morte.
- 73. *Badoux*, Pierre, soldat. Coup de feu à l'avant bras droit.

16° *Compagnie Van Muyden.*

74. *Duvoisin*, François, soldat. Doigt majeur de la main droite emporté par un char d'équipage auprès duquel il était de garde.

17° *Compagnie Favre.*

75. *Tacheron*, Pierre-Abram, soldat. Fracture d'un bras en tombant

18° *Compagnie Rapin.*

76. *Monney*, Samuel, soldat. Coup de feu à la tête et contusion très forte au bras droit.

19° *Compagnie Solier.*

77. *Favre*, Jaques-Henri, soldat. Coup de feu au bras droit ; amputation.

20° *Compagnie Mandrin* (carabiniers volontaires).

78. *Jaquenoud*, Frédéric, soldat, Blessé par un volontaire qui lui a fracturé trois côtes.

21° *Carabiniers volontaires N° 3.*

79. *Neyroud*, Marc-Fs.-Ls., soldat. Fracture du poignet gauche par l'explosion de son arme ; amputation.

22° *Compagnie Mayor* (recrues de Payerne).

80. *Müller*, Ls.-Henri, caporal. Blessé à la main gauche par un fusil qui a sauté dans ses mains.

Notes. D'après une réclamation insérée dans le numéro 100 du *Nouvelliste Vaudois*, année 1847, la compagnie des chasseurs du bataillon Grandjean a eu deux hommes blessés dans le combat du 13 novembre, savoir : Louis Tombey (balle morte au talon) et Pierre Badoux (balle au bras droit).

Le voiturier Ami Genand, de Vevey, conduisant des vivres pour les troupes, a été blessé accidentellement par une balle à la main droite.

Nous faisons suivre cet état nominatif d'un *Tableau* donnant d'une façon plus détaillée le lieu d'origine, l'incorporation et le genre de blessure des militaires vaudois atteints par le feu des troupes fribourgeoises. Nous trouvons ce tableau dans *Leuthy J.-J., Récit des derniers événements survenus en Suisse...*, Berne, Fischer et C^{ie}, 1848, p. 306 et suiv.

TROUPES DE LA PREMIÈRE DIVISION (RILLIET-CONSTANT)
Combat près de Bertigny, près du bois de Cormanon

NOM ET DOMICILE	GRADE	ARME	NATURE DE LA BLESSURE
Monney, Samuel, de Villars-le-grand. Neyroud Marc-F.-L., de Chardonne.	Soldat Volontaire	Bataillon Monachon Carabiniers	Plaie à la tête et contusion au bras droit. — à feu à la main gauche et amputé. Mort.
Jaquenoud, Frédéric, de Lausanne. Favre, Jac.-H.-J., de Villars-s.-Yens. Anex, François-Louis, d'Aigle. Junod, Ami-Louis, de Ste-Croix. Guex, Louis, de Cossonay. Wehrli, Henri, d'Orbe. Gruat, Ch.-Marc-Louis, d'Isle. Zimmermann, H.-G., d'Aubonne. Barbey, Jean-Sam., de Villeneuve. Ansermier, François-Jean-L.-Ben- jamin, de Cossonay.	Soldat » » » Sous-lieuten. Soldat Caporal Soldat »	Bataillon Monachon » Batail. Souter-Bron Bataillon Bollens » » » » Carabiniers Bataillon Bollens »	— à feu au côté. — au bras droit et amputé. Blessé au talon. Plaie à feu à la poitrine. — à l'avant-bras droit. Mort. — à la jambe gauche. — au genou gauche. — à la main gauche. — à la cuisse gauche. Contusion à la poitrine.
Banderet, Frédéric, de Mutruz. Martignier, Louis-Hr., de Vuillerens. Bonzon, Marc-David, de Bollens.	Caporal Soldat »	» » »	Plaie à feu au bras avec fracture. Contusion générale du corps. — et particulière- ment sur le ventre.
Day, Louis-Benjamin, de Fiez. Mullener, Marc-Alex., de Penthallaz. Aubert, Henri, de Pampigny. Pittet, Marc, de Bière. Descombaz, Louis, de Montblesson. Bourgeois, Samuel, de Ballaigue. Bédary, Jean-Frang., de Montricher. Pilliard, Jean-Pierre, de Valleyres- s.-Montagnés. Zwahlen, Henri, de Senarclens. Jaquet, Henri, de Vallorbes.	Caporal Soldat Fourrier Caporal Soldat » » » » » »	Bataillon Bollens » » Carabiniers Bataillon Bollens » » » » » » »	Plaie à feu au bras droit. — à l'épaule, gauche. Contusions par tout le corps. — à la poitrine. Plaie à feu à la jambe droite avec fract. Coup de baïonnette à la jambe gauche. Plaie à feu à la cuisse. — à la jambe gauche avec fract. — à la cuisse avec fracture. — à la cuisse avec cont. de l'œil droit.

NOM ET DOMICILE	GRADE	ARME	NATURE DE LA BLESSURE
Jaccard, Jules-Aug., de Ste-Croix.	Soldat	Bataillon Bollens	Plaie à feu au bras gauche.
Rieben, Ab.-Louis, d'Épalinges.	»	Batail. Kehrward	à la main et à deux doigts
Benoît, Louis, de Ste-Croix.	»	Bataillon Bollens	à la jambe.
Favre, Louis-Ferd., de Provence.	»	»	à la hanche.
Margot, Samuel, de Ste-Croix.	»	»	à l'épaule.
Lenoir, Louis de Lausanne.	»	»	—
Delay, Henri, de Provence.	»	»	à la tête.
Fréte, Louis, de Provence.	»	»	à la cuisse.
Bastardoz, Henri, d'Apples.	»	»	au jarret.
Pillet, Louis-Dav., de Château-d'EX	»	Bataillon Bollens	Coup de hache à la main droite.
Derriaz, Ab.-F.-Louis, de Baulmes.	»	»	Coup de feu à l'épaule.
Braissant, J.-S., de Chevilles.	»	»	Plaie à feu à la poitrine. Mort depuis.
Cavin, Pierre-Jean, de Grandson.	»	»	Coup de feu au ventre. Mort depuis.
Duvoisin, J.-Antoine, de Ste-Croix.	»	»	Plaie à feu à la jambe avec fracture.
Delamuraz, J.-H.-Ls., de Burtigny.	»	Carabiniers	Mort depuis.
Blanche, Auguste, de Begnins.	»	»	Coup de feu au ventre.
Gottraux, Pierre-Ab., de Chavannes-le-Chêne.	»	»	Contusion.
Monnod, Franç.-Louis, de Belmont.	»	Bataillon Bollens	Plaie à feu au dos et fracture de l'os des iles. Mort.
Martinet, Ls.-Jacq., de Vuitteboœuf.	»	»	Blessé à la tête par un coup de pied de cheval.
Jeanmonod, Fr.-Aug., de Provence.	»	»	Coup de boulet à la cuisse, amp. Mort.
Curchod, Marc, de Gollion.	»	»	Plaies à feu à travers les cuisses. Mort.
Grivel, David, Louis, de Bournens.	»	»	à la cuisse droite et fracture.
Daxelhofer, Benj.-H.-Fr.-Jules, d'Aubonne.	»	Carabiniers	— — gauche et fracture.
Chenux, Marc-Henri, de Montricher.	»	Bataillon Bollens	Coup de feu au cou à travers la carotide primitive et coup de feu à la jambe droite. Mort.
Dupuis, Daniel, de Sênarclens.	Sergent	»	Coup de biscarèn à travers la poit. Mort.
Henrioud, Louis, de Sullens.	Caporal	»	Coup de feu à travers la poitrine. Mort.
Buenzoz, Jean-Fr., de Concise.	Soldat	»	— à une cuisse. Mort.
Tacheron, Pierre-Ab., de Molondins.	»	Batail. Kehrward	— à travers la poitrine. Mort.
			Plaie à feu sur le dos et à la main gauche avec fracture au bras.

Bournoud, Isaac-Philippe, de Bex.	Soldat	Bataillon Raymond	Fracture double à l'avant bras.
Mérinat, Jacques, d'Ollon.	»	Voiturier de réquisit.	— des deux dernières côtes droites.
Morel, Auguste, d'Avenches.	Caporal	Artillerie	Tué par un boulet.
Savary, Henri-Louis, de Payerne.	Soldat	»	Blessé par un boulet au bras droit et amputé.
Vincent, J.-Fréd., de Villamond-dessus.	Soldat	»	Blessé par un boulet au bras droit et amputé, blessé aussi à la main gauche.
Blank, Jean-Joseph, de Belmont.	»	Bataillon Chappuis	Plaie à la tête.
Formaz, David, de Lausanne.	Tambour	Sapeurs	Blessure considérable à la cuisse droite
Guillaud, Ch.-Louis, de Grandson.	Soldat	Carabiniers	Contusion au pied.
Lugrin, Fr.-Louis, de Vuitteboëuf.	»	Bataillon Bollens	— à l'œil.
Monnet, Rod.-Louis, de Sênarclels.	»	»	— au bras droit.
Chanson, Marc, de Moiry.	»	»	Coup de feu à la main.
Egli, Louis, de Bonvillars.	»	Carabiniers	Contusion?
Oulevey, Emile, de Grandcourt.	»	Bataillon Bollens	Coup de feu.
Manche, Jean-Frang., de Cornans.	»	»	Amputé de deux doigts à la main gauche
Golay, Henri-Constant, de Chenit.	»	»	Coup de feu au bras droit.
Bonzon, Henri-Louis, de Moiry.	»	Bataillon Paschoud	Contusion à la hanche.
Rochat, Isaac, de Le Lieu.	»	»	Amputé de la jambe gauche et plaie à feu à la jambe droite.
Levraz, Siméon.	Sapeur	Bataillon Wenger	Contusion au périnée.
Pillet, Alexandre, de Rossinière.	Soldat	Carabiniers	Doigt emporté.
Millhet, Henri, de Cudrefin.	»	Volontaire	Fracture de la rotule.
Franchebourg.	»	»	Fracture?
Piguet, Louis, de Vallée-de-Joux.	»	Bataillon 1	Plaie au pied.
Armand, Samuel, de Payerne.	»	»	Entorse au pied.
Demeules, Jean-Pierre, de Novron?	»	Bataillon Grandjean	Blessure à deux doigts de la main droite.
Belet, Jean-François, de Le Mont.	»	Bataillon Bollens	?
Bouchet, Jean-Bapt., de Genève.	»	Artillerie	Fracture de la jambe gauche.
Durand, Marc, de Presnise.	»	Bataillon 1	Distorsion du pied.
Pelletier, François, de Genève.	Caporal	»	—
Boucher, Prosper, de Carouge.	Soldat	»	—
Germain, Jacques, de Genève.	Fusilier	Bataillon 35	Contusion à la tête par un éclat d'obus.
Delphin, Michel, de Genève.	Caporal	Bataillon 1	Contusion à la tête.

Quant aux troupes fribourgeoises, elles n'eurent que deux tués : Claude Pittet, de la Joux, et Gendre, de Lossy, et un blessé, l'artilleur Hans Neuhaus, de Chevrilles ¹.

(A suivre.)

¹ de Schaller, Souvenirs, etc., p. 211. — Le commandant du fort, Xavier Neuhaus, avait dû faire son école de recrue dans l'artillerie en 1832, mais il avait mis pour le remplacer un nommé Kolly. Le 29 novembre 1832, l'inspecteur général des troupes J. de Schaller déclare « avoir reçu 50 fr. pour le remplacement de Neuhaus Fr.-Xavier, recrue de 1832 dans l'artillerie ». Le 30 décembre, même année, Neuhaus déclare « avoir remis à Kolly son remplaçant 2 livres, à compte des 50 à lui remettre dans le courant de l'année suivante ». (Note dans les papiers de Neuhaus.)

Bibliographie

Histoire de Genève racontée par l'image.

La préface de ce bel ouvrage commence ainsi : « Le nom de Genève évoque dans le monde un passé de gloire et un présent d'espérance. Ce qui frappe surtout dans ce passé c'est la vitalité et la force de résistance du peuple minuscule qui triompha d'ennemis redoutables parce qu'il ne voulut point mourir et qui s'imposa au monde comme une grande force morale. »

C'est bien là, en effet, la caractéristique de l'histoire de cette république qui a joué un rôle bien supérieur à l'exiguïté de son territoire et qui a maintenant l'honneur insigne d'être le siège de la Société des nations et de voir ainsi son nom proclamé dans l'univers entier. La maison Atar a réussi, en quarante deux tableaux dus à l'habile pinceau de M. E. Elzinger, à faire revivre ce passé et à illustrer de façon saisissante les phases successives des annales genevoises. Ces différentes scènes sont accompagnées d'un texte explicatif qui forme un résumé de toute l'histoire de Genève, ou du moins, des faits les plus saillants, de ceux qui sont le plus aptes à la populariser. C'est M. André Corbaz qui s'est chargé de la rédaction de ce texte.

Typographie et illustrations sont extrêmement soignées et cette plaquette grand in quarto se présente fort bien. Les images, dont un certain nombre ont déjà servi à illustrer d'autres travaux du même genre, sont de fines simili en trois couleurs, superbement exécutées, reproduisant des scènes animées et d'une riche coloration. La richesse décorative de l'ouvrage se distingue par son élégance et sa sobriété.

La préface que nous citons en commençant, résume dans ses grandes lignes la succession des épisodes, dont chaque tableau donne l'intuition et nous indique en même temps le plan de l'ouvrage et le caractère de la cité dont les annales passent sous nos yeux.

Vient de paraître :

FRIBOURG

ET SES MONUMENTS

PAR
VICTOR H. BOURGEOIS

Un beau volume in 8° de 208 pages et 108 illustrations Fr. 6.—

Les **ANNALES FRIBOURGEOISES** paraissent tous les deux mois.

Chaque fascicule contient environ 48 pages et un certain nombre d'illustrations.

Aux collaborateurs qui en font la demande, nous offrons 50 tirages à part de leurs articles sans changement de pagination.

Toutes les communications, demandes d'abonnement, réclamations etc. doivent être adressées aux éditeurs.

LES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES



§ POUR 1922 §

PRIX : Fr. 1.50

En vente partout

FRAGNIÈRE FRÈRES
ÉDITEURS
FRIBOURG

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences :

Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec hypothèque, nantissement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placements de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison

Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent :

jusqu'à nouvel avis

contre Obligations, au porteur ou nominatives, portant intérêt

à 5 % de 1 et 2 ans et à 5 1/2 % de 3 à 5 ans de terme,
en Comptes de dépôts, de 3 1/2 à 5 1/2 %, suivant les conditions du placement,
sur Carnet d'épargne, à 4 1/2 %, avec ou sans tirelire.

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sans frais sur notre compte de chèques
postaux N° 11a 49, dans tous les bureaux de poste.